



PROGRAMME DE FORMATION

Document remis au stagiaire avant son inscription (Article L 6353-8 du Code du Travail)

PHILOSOPHIE : PHILOSOPHIE DE LA RELIGION

M. Philippe RICHARD

Horaires et dates, durée

Du 14 septembre 2024 au 15 décembre 2024 / (24h de cours)

Cours magistral (24h) :

- Samedi 14 septembre 2024 : 9h00-13h00 et 14h30-16h30 (6h)
- Dimanche 15 septembre 2024 : 9h00-13h (4h)
- Samedi 5 octobre 2024 : 13h30-18h30 (5h)
- Dimanche 6 octobre 2024 : 11h-13h (2h)
- Samedi 14 décembre 2024 : 9h00-13h (4h)
- Dimanche 15 décembre 2024 : 8h30-11h (2h30)

Durée : 24h

Crédits : 5 ECTS

Référence : PHILOSOPHIE

Lieu

- HÔTEL LE SAINT PAUL, 29 Boulevard Franck, 06300 NICE.

Public

- Animateurs en pastorale scolaire, animateurs, laïcs en mission ecclésiale, salariés des associations diocésaines, des paroisses, des établissements scolaires, des DDEC, aumôniers, toute personne intéressée.

Pré-requis

- Entretien avec la Direction
- Pour les Étudiants Réguliers qui souhaitent obtenir le DUET, photocopie du Baccalauréat de l'État.

Présentation du cours

Penser la religion signifie déployer, avec les ressources conceptuelles rigoureuses propres à la philosophie, l'essence du phénomène religieux : le rapport entre manifestation et révélation, le rapport entre mythe et rite, le rapport entre vérité et croyance. Le cours s'intéressera donc au fonctionnement de la conscience religieuse, aux attitudes spirituelles qu'elle rend possibles, et aux jeux de langage qui l'accompagnent. Est ici

Institut de Théologie et de Formations Pastorales de Nice

Hôtel Le Saint Paul, 29 Boulevard Franck Pilatte, 06300 NICE, N° Siret 889 808 341 00016

Tél. : 07 66 69 02 85 - secretariat@itfp.fr – itfp.fr

en jeu l'engagement raisonné dans une certaine économie de liberté qui, au lieu de se soumettre au formalisme de la preuve, comme à une nécessité absolument contraignante, réintroduit des réalités de vie au cœur du raisonnement philosophique, nous exposant donc à un procès de vérification dans lequel nous sommes nous-mêmes impliqués. Se rencontreront ainsi la théologie, l'art et les sciences humaines.

Objectifs professionnels

À l'issue de la formation, l'étudiant sera capable :

- de comprendre la religion d'un point de vue strictement philosophique et non plus seulement ecclésial
- de lire des textes traitant de philosophie de la religion
- d'entrer en dialogue avec la pensée contemporaine sur les questions liées à la religion

Contenu - Plan du Cours

- I. L'expérience religieuse comme prolégomène à la pensée de la religion (Certeau)
- II. L'engagement religieux comme explicitation d'une pensée de la religion (Weil)
- III. L'inquiétude religieuse comme vérité d'une pensée de la religion (Girard)

Bibliographie

R. Girard, « La Violence et le sacré » ; (Grasset 1972)
S. Weil, "La Connaissance surnaturelle" ; (Gallimard 1950)
M. de Certeau, "La Faiblesse de croire" (Seuil 1987)

Compétences du formateur (Biographie)

Docteur ès-lettres, professeur agrégé, enseignant en classes préparatoires (Versailles)

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques

- Cours magistral en présentiel (ou Zoom si nécessaire)
- Lecture et analyse de textes en groupe et/ou individuelle
- Plateforme numérique
- Mise à disposition de plan de cours et bibliographie
- Support de cours PowerPoint
- Travaux de groupes
- Mise en situation / jeu de rôle
- Autre :

Prise en compte du handicap

Lors de l'entretien avec la Direction, l'équipe pédagogique prendra bien en considération les besoins particuliers, en cherchant les meilleures adaptations possibles concernant les supports du cours. La référente de l'ITFP pour toutes ces questions est Madame Francine BRIZARD, secrétaire de l'ITFP. (Tél. 04 93 06 01 72).

Équipement et salles

- Les cours magistraux se dérouleront au Salon Matisse (au 2^{ème} étage de l'Hôtel Le Saint Paul), équipé de vidéoprojecteur, de tableau blanc et de micros.
- Pour les Travaux dirigés (TD), nous utiliserons ce salon. En cas de nécessité, nous réserverons un autre salon équipé des mêmes conditions.
- La bibliothèque (toujours à Sophia) vous permet de consulter ou emprunter les ouvrages de la bibliographie et d'autres ouvrages de référence (même horaires que le secrétariat de l'ITFP (qui restera à Sophia en attendant la fin des travaux) - Voir horaires sur le site.

Liste des équipements mise à disposition des étudiants et/ou stagiaires

- WIFI
- Photocopieur (au secrétariat)
- Bibliothèque (accessible aux horaires du secrétariat)
- Plateforme Moodle (suivi pédagogique)

Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : de favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre à des travailleurs d'acquérir une qualification plus élevée.

Modalité et délai d'accès

Pour les **Étudiants Réguliers**, l'inscription académique est effective après que le candidat ait rencontré la Direction en rendez-vous particulier, qu'il ait rempli tout le dossier administratif et qu'il ait payé les frais d'inscription.

Pour les **Salariés en formation professionnelle**, l'inscription est réputée acquise lorsque la convention est signée par l'employeur ou à défaut à réception de l'accord de prise en charge. Nous contacter minimum 15 jours auparavant pour établir le dossier.

Pour les **Auditeurs libres**, il leur suffit de remplir le dossier administratif et de payer les frais d'inscription, selon les cours choisis.

Tarif et prise en charge

Cours : 144 € (Non assujetti à la TVA).

Suivi et évaluation

Exécution de l'action

- Feuilles de présence emmargées par les étudiants (et/ou stagiaires) et le professeur

Institut de Théologie et de Formations Pastorales de Nice

Hôtel Le Saint Paul, 29 Boulevard Franck Pilatte, 06300 NICE, N° Siret 889 808 341 00016

Tél. : 07 66 69 02 85 - secretariat@itfp.fr – itfp.fr

Modalité d'évaluation des résultats ou d'acquisition des compétences

- Soit par *Dissertation* à l'écrit (10-15 pages max), soit par un *Examen de fin d'année* à l'oral.

*Cette formation est donnée pour la première fois en tant que formation professionnelle.
Ces critères d'évaluation seront désormais tenus en compte :*

Note moyenne sur 10 de satisfaction globale de cette formation	N/A
Taux de réalisation (présentéisme sur le cours)	N/A
Taux de validation à la valorisation professionnelle	N/A

Période d'actualisation : chaque année, à la fin de la formation donnée (le cours spécifique)
Source : basé sur le tableau de satisfaction rempli par les stagiaires, le tableau de validation, et les feuilles d'émargement signées par les stagiaires et le formateur.